



LASSAC officiel

Billet n° 18

4 janvier 2011

L'information vérifiable issue de documents officiels ... consultable à volonté, en préservant votre anonymat

Pour consulter l'original d'un document cité en bleu souligné : cliquez dessus

LA VEDETTE DU JOUR : LA PORTION CONGRUE

Il fut un temps où le projet de LASSAC était présenté comme une nécessité pour des raisons techniques.

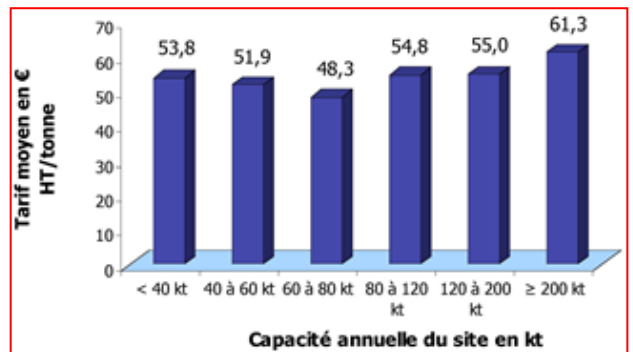
Après l'anéantissement du projet par la justice (annulation de la vente des terrains de LASSAC, annulations du plan dont LASSAC était la pierre angulaire, annulation de la délégation de service public accordant à Séché Environnement la réalisation de LASSAC) une certaine ébullition - médiatique - fait remonter le " dessous " !

PREMIERE EVIDENCE, comme le confirme le [jugement du 3 décembre 2010](#) du tribunal administratif : aucune justification environnementale n'impose LASSAC qui, bien au contraire, résulte d'un choix politique.

Et justement, deux communiqués " politiques " le démontrent : celui du [10 décembre 2010](#) de " la majorité départementale " et le second du [16 décembre 2010](#) du " parti socialiste ".

DEUXIEME EVIDENCE, ces communiqués offrent un florilège de " mensonges éhontés " :

- Le choix de LASSAC, par [délibération du 2 février 2005](#), n'a pas été voté par Raymond Chesa alors décédé !
- Michel Moynier n'a jamais approuvé le plan, décrit comme un " projet sans ambition et sans volonté politique " entraînant " la nécessité de procéder à sa profonde réécriture " selon son [courrier du 6 janvier 2007](#) !
- La création de plusieurs CET n'est pas " une solution encore plus coûteuse ". En effet " la mise en décharge de déchets dans une installation de capacité importante ne permet pas de bénéficier de tarifs avantageux : aucune économie d'échelle ne semble se dégager, au contraire " selon une [enquête nationale](#) réalisée par l'Ademe.



AFFLIGEANT CONSTAT : pour se justifier, les auteurs des communiqués ne savent plus à quel saint se vouer !

- Prétendre avoir eu les soutiens de Raymond Chesa et Michel Moynier est mensonger !
- Se féliciter de l'assiduité d'Eccla, c'est oublier que cette association a - dès l'origine - refusé le plan et LASSAC ([avis Coderst](#)) et annoncé " nous ne cautionnerons en aucun cas un plan voué d'avance à l'échec " ([communiqué de presse du 1^{er} juin 2006](#)).
- Mais fustiger " une fraction des Verts ", telle **une portion congrue**, est le mot de trop !



Question fraction, le PS ne peut donner aucune leçon concernant LASSAC: le projet compte très peu de soutien, y compris chez les élus socialistes.

A l'inverse, il y a de plus en plus de socialistes - élus ou non - qui sont contre, comme notre député Jean-Claude Pérez [écrivait](#) en 2004 " **je m'opposerai à tout projet d'implantation d'un centre d'enfouissement technique sur le bassin de Salsigne** " et soutenant depuis toujours les billets **LASSAC officiel** (à travers *Carcassonne Pour Tous*).

Adieu portion congrue ... vive **la portion qu'on gruge !**